



Sylvamap : solution digitale pour une gestion nouvelle génération

Entretien avec Alban Le Cour cofondateur de Sylvamap¹ par Nathalie Maréchal, CNPF-IDF

*Un nouveau regroupement de propriétaires forestiers est constitué en Gieef** en Val-de-Loire. Pour faciliter une gestion concertée du programme de coupes et travaux, la plateforme numérique de services Sylvamap est choisie. Quels services particuliers sont développés en complément de ceux du nouveau site laforetbouge.fr ?*

Quel est l'objectif des incitations récentes au regroupement de propriétaires forestiers ?

Alban Le Cour : Le parcellaire forestier est parfois une vraie problématique. Afin de s'affranchir de la contrainte du morcellement forestier, la Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt de 2014 a instauré le Gieef pour accroître la récolte de bois et une meilleure performance environnementale. Le Gieef regroupe des propriétaires forestiers pour mutualiser leur gestion forestière au-delà de la limite géographique de leurs parcelles. Et Sylvamap apporte la solution technique pour la mise en application de cette gestion 2.0.

Quelle est l'offre particulière de services par Sylvamap dans le suivi de la gestion d'un Gieef ?

Sylvamap est une plateforme numérique, qui développe de multiples services aux propriétaires dans leur gestion forestière courante. La 1^{re} étape est la numérisation de l'ensemble des données du Plan simple de gestion (PSG) ou du document de gestion durable :

- cartographie des parcelles,
- description du peuplement,
- gestion antérieure et prévue,
- année de réalisation des travaux,
- facture ou devis,
- planning de l'itinéraire de gestion défini à la parcelle, etc. Il est aussi possible d'intégrer des photos, des éléments comptables. Sylvamap apporte un service supplémentaire dans la gestion forestière mutualisée avec des accès différenciés et personnalisés pour chaque adhérent. Chaque membre accède à la partie personnelle du PSG concerté et reste maître de sa propriété. En parallèle, le gérant choisi accède à l'ensemble du PSG concerté du Gieef et pilote la gestion globale du territoire

forestier concerné. Avec Sylvamap, toutes les actions sont synchronisées, les membres du Gieef sont informés simultanément. D'autre part, l'objectif du Gieef est de coordonner autant que possible les interventions entre les différents massifs. Grâce à la gestion des échéances de Sylvamap, chacun des propriétaires sera rappelé de ses prévisions. Des arbitrages de travaux pourront se prendre en commun au plus grand bénéfice de la rentabilité (massification des achats ou augmentation du volume vendu).

Le nouveau Gieef de Val-de-Sarthe est-il le premier à utiliser un outil numérique comme Sylvamap ?

Oui, le Gieef de Val-de-Sarthe se compose de 3 propriétaires qui ont élu, en leur sein, un gérant commun. Les trois propriétaires ont conçu, en amont et de façon concertée, le programme de coupes et travaux et les objectifs environnementaux communs. Les membres du Gieef de Val-de-Sarthe ont choisi Sylvamap, comme outil digital pour une gestion forestière concertée.

Le programme de coupes et travaux concerne les 4 massifs sur 900 ha ainsi réunis. Les bois seront vendus en commun et par voie de contractualisation. Pour chaque nouveau chantier, les membres du Gieef de Val-de-Sarthe se rapprocheront des propriétaires des parcelles adjacentes, afin d'étudier le potentiel d'un agrandissement du Gieef. ■

Formation

- Associations syndicales, ASGF et GIEEF : mode d'emploi - Du 3 au 4/10/2018 - Limoges (87)

Renseignements : idf-formation@cnpf.fr
ou sur le site : www.foretpriveefrancaise.com/n/le-catalogue-des-formationen-de-l-idf/n:534

¹ Sylvamap est une start-up nantaise créée fin 2011, spécialiste de la gestion forestière digitale à destination des propriétaires et des gestionnaires forestiers. À partir de technologies de cartographie et de gestion de projet, cet outil facilite le suivi en ligne du Plan simple de gestion forestière, grâce à une interface simple d'utilisation et un pôle géomatique à disposition de ses clients. En démocratisant le suivi d'un Plan simple de gestion en ligne, Sylvamap contribue à la mobilisation de la ressource et donc à la filière.

* Un Groupement d'intérêt économique et environnemental forestier (Gieef) est un outil structurant, visant à dynamiser la gestion durable de la forêt privée. Des propriétaires forestiers privés se regroupent pour les enjeux économiques et environnementaux au niveau d'un territoire forestier. Les propriétaires forestiers membres d'un Gieef, reconnu officiellement par l'État, bénéficient des avantages similaires à ceux accordés aux adhérents d'organisations de producteurs reconnues du secteur forestier dans le cadre des dispositifs d'encouragement fiscal à l'investissement en forêt (DEFI) avec :
- la suppression du seuil plancher de surface pour bénéficier du DEFI travaux pour les membres des Gieef, qu'ils soient propriétaires individuels, porteurs de parts d'un groupement forestier ;
- un crédit d'impôt au taux de 25 % pour les volets travaux et contrat du DEFI pour les membres de Gieef, au lieu de 18 % pour les propriétaires individuels.
Pour le DEFI travaux, le contribuable bénéficiaire du crédit d'impôt doit s'engager à rester membre du Gieef jusqu'à la fin de la quatrième année suivant celle de la réalisation des travaux.